

Suite à la première session des nouvelles épreuves de Baccalauréat, la section académiques mdéique du SNES Versailles à réalisé à l'automne 2013, une enquête qui a porté sur les épreuves en cours d'année de compréhension et d'expression orale, ainsi que sur l'épreuve écrite terminale. Nous avons reçu 23 réponses provenant de lycées de toute l'académie.

Concernant l'organisation générale des épreuves, six établissements signalent des tensions importantes entre collègues ou avec la direction, en raison de la surcharge de travail occasionnée par l'organisation, la préparation et la passation des épreuves. Les enseignants ont dû batailler pour obtenir des convocations, et une compensation en soit en HSE soit sous forme de banalisation d'heures de cours. La rémunération est aléatoire, au bon vouloir du chef d'établissement, peut varier entre collègues d'une même équipe, d'où des tensions entre collègues. Elle est rarement à la hauteur du nombre d'heures effectuées. Dans quatre établissements, aucune compensation n'a été effectuée, ni sous forme d'HSE ni par la banalisation d'heures de cours.

La charge de travail supplémentaire est importante, en particulier en raison des difficultés à trouver des supports de CO adaptés au niveau des élèves et au format de l'examen. Cette charge de travail retombe principalement sur les professeurs, en particulier les coordonnateurs, mais aussi sur les secrétaires des personnels de direction.

La banalisation est courante (15 lycées sur 23), on peut donc s'interroger sur le nombre d'heures de cours perdues par les élèves, ce qui ne serait pas le cas si les épreuves avaient lieu en fin d'année. Sont signalés des problèmes d'organisation matérielle (problèmes de salle, allées et venues qui perturbent les cours), fuite de sujets, élèves arrivés en retard ou absents qui sont re-convoqués, obligeant les professeurs à préparer un sujet supplémentaire.

Enfin une collègue signale également que le calendrier est si contraint qu'il n'est plus possible d'organiser des épreuves blanches, si bien que les élèves sont préparés dans de moins bonnes conditions qu'auparavant.

Sur l'épreuve de compréhension orale, les réponses font apparaître une grande diversité de situation selon les établissements. La CO a eu lieu dans la majorité des cas en fin de 2ème trimestre, comme indiqué dans le BO. Tous les élèves n'ont donc pas eu le même temps pour se préparer. Si les collègues se disent en majorité favorable au retour à une épreuve terminale, ils ont souvent préféré échelonner l'organisation des épreuves au fil de l'année pour répartir la surcharge de travail.

De nombreux problèmes techniques ont été rencontrés. Les collègues soulignent le temps passé à la préparation des supports : difficulté à trouver des sujets adaptés aux exigences de l'examen en terme de niveau, de longueur ... Une maîtrise des logiciels type Audacity est indispensable pour couper les fichiers sons, les convertir au bon format.

La passation de cette l'épreuve pose de nombreux problèmes matériels. Nombre de lycées n'étaient pas équipés. Les besoins en matériel sont importants (ordinateur, enceintes, vidéoprojecteur, lecteur CD ...). Le matériel de bonne qualité coûte cher, si bien que des problèmes de sons se sont posés lors de la passation de l'épreuve dans bon nombre de lycées (cas de bâtiments anciens où les salles ne sont pas insonorisées, puissance du son). Dans plusieurs cas, les élèves ont eu droit à une écoute supplémentaire en raison de problèmes de son. Deux collègues signalent que les enseignants ont été obligés d'amener leur matériel personnel faute d'équipement adapté dans le lycée.

Enfin, toutes les notions au programme ne pouvant être traitées avant la fin du 2ème trimestre, certaines équipes ont aligné leur progression pour que les élèves aient tous vu les mêmes notions, d'où une perte de liberté pédagogique.

Les épreuves d'expression orale ont eu lieu en grande majorité en mai, parfois en Avril ou en Juin. Dans beaucoup de lycées, les enseignants ont pu échanger leurs élèves, même s'il a parfois fallu batailler avec la direction pour ce faire.

Les collègues indiquent le fréquent recours à la banalisation d'heures de cours pour permettre aux enseignants de faire passer les épreuves dans de bonnes conditions. Les classes qui ne passent pas l'examen sont fréquemment impactées. La surcharge de travail occasionnée par les épreuves d'expression orale est importante.

Les épreuves ont donné lieu à des dysfonctionnement d'ordre divers : du bruit dans les couloir aux interclasses qui gêne les candidats, l'absence de loges préparation, et dans certains cas deux examinateurs et quatre candidats dans la même salle, des plannings avec des horaires de convocation erronés, des élèves qui enchaînent les épreuves LV1 – LV2 dans la même journée. Certains candidats ayant traité deux notions seulement pendant l'année, d'autre quatre, on observe une rupture d'équité totale entre les candidats. De nombreuses critiques sont formulées vis à vis du barème de notation, jugé trop généreux

Les épreuves écrites n'ont pas davantage donné satisfaction. Beaucoup de critiques sont formulées sur les sujets, souvent trop faciles, avec des disparités selon les langues (en série L, sujet d'Espagnol facile et Allemand très difficile). Les barèmes sont jugés trop généreux et pas toujours clairs. Dans un cas, on signale que le nombre de mots à écrire n'est pas indiqué. Si on a fait les questions de compréhension ridiculement simples, on peut aisément obtenir la moyenne avec un niveau de langue très faible. Les sujets d'expression écrite ont beaucoup déçu, ils apparaissent comme étant sans lien apparent avec les notions au programme, l'approche actionnelle et le CECRL sur lequel s'adosse pourtant le programme.

Les épreuves de Série L, qui sont demeurées terminales sont également très critiquées. Sont évoquées les durées aberrantes pour l'épreuves d'expression orale, les consignes floues, l'absence de compréhension orale qui est pourtant évaluée dans toutes les autres séries.

Pour conclure, les enseignants expriment une forte attente de normalisation : des épreuves nationales, avec un calendrier national, et un cadrage plus fort avec des convocations officielles pour les professeurs et les élèves. Les sujets doivent être fournis par les IPR, l'accès à une banque de sujets pour la session 2014 est indispensable.

Les collègues soulignent l'importante charge de travail occasionnée, souvent sur le temps libre et ne conçoivent pas de ne pas être rémunérés comme c'est le cas pour les autres épreuves de baccalauréat. Cette rémunération devrait faire l'objet d'un récapitulatif écrit.

Une collègue argue que si aucune rémunération ne peut être prévue, alors ce sont les épreuves qu'il faut simplifier. Quoiqu'il en soit, on ne peut demander aux enseignants d'assumer pour la deuxième fois gratuitement la charge de travail demandée.